

CAUE13.com

Le Journal du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône
organisme associé au Conseil Général des Bouches-du-Rhône

ÉVÉNEMENTS

édito

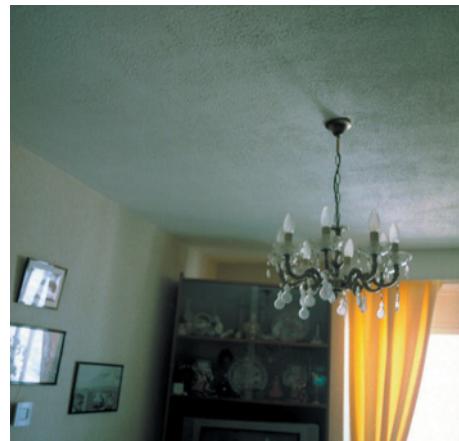


Je suis très heureux de vous présenter dans ce journal, un dossier sur "Caractères sud", un recueil d'images de référence sur la Provence. Cet ouvrage, abordant ambiances et caractères, est en fait destiné à apporter des conseils à tous les propriétaires qui souhaitent créer un gîte. Comme vous le savez, le CDT et le CAUE développent une collaboration exemplaire qui se traduit par un partenariat avec les Gîtes de France pour ce type d'action. Notre volonté est d'apporter, tout au long de l'année, l'aide nécessaire à tous ceux qui souhaitent mettre en place des structures d'accueil en milieu rural. D'autre part, notre action en matière d'assistance architecturale auprès des communes s'est développée, notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Technique Départementale. Nous avons récemment participé à une conférence "Le maire et la gestion des cimetières," et un programme d'actions est en cours d'élaboration. C'est, de la part du Conseil général, une volonté politique très forte d'apporter une assistance technique et juridique mais aussi une aide en matière de formation auprès des élus. Nous allons, quant à nous, poursuivre ce second semestre, la session de sensibilisation aux nouvelles procédures en matière d'urbanisme avec la troisième rencontre intitulée "PLU et Patrimoine." Je n'oublie pas de vous rappeler que cette fin d'année sera marquée par le Grand Prix d'Architecture d'Urbanisme et du Paysage. Un jury a été constitué et la remise des prix aux lauréats s'effectuera cet hiver. Permettez-moi de vous souhaitez, à tous et à toutes, de bonnes vacances.

Jocelyn Zeitoun
Président du CAUE 13
Conseiller général des Bouches-du-Rhône

Mémoires d'un quartier : *Frais Vallon*

Le Centre Social Frais Vallon qui va fêter l'an prochain ses trente ans a souhaité proposer un ouvrage sur la vie d'un quartier et la façon dont les habitants y vivent. Ce recueil conçu, avec les habitants au sein d'un comité de travail dirigé par la sociologue Chantal Dekmyn, et avec le concours de la photographe Suzanne Hetzel, a été édité par le CAUE. Il vient ainsi enrichir la collection d'ouvrages destinés à diffuser la culture architecturale auprès du grand public.



Suzanne Hetzel

Construite en 1962 au Nord Est de Marseille, la Cité de Frais Vallon a été réalisée pour faire face à une forte poussée démographique et aux nécessités du relogement. Ainsi, sur 25 hectares de zone vierge, se sont érigés 1450 logements répartis en quinze bâtiments, destinés à accueillir des familles rapatriées d'Afrique du Nord ainsi que des populations originaires des anciens quartiers ou des bidonvilles en voie de résorption. Avant l'urbanisation du site et la construction des cités dont Frais Vallon fut l'une des premières, le

village de La Rose conservait toutes les caractéristiques d'une zone rurale sans infrastructure développée, éloignée des bassins d'emplois des secteurs secondaires et tertiaires. En moins de six ans, suite à une construction massive de logements sociaux, ce secteur a connu une augmentation démographique de 880%, avec une population passant de 2.240 à 19.740. Dans le même temps, le 13 ème arrondissement a crû de 76% tandis que pour l'agglomération de Marseille, on recensait 14% d'augmentation. ➤➤➤

P 1/2/3 Événements / **P 4** Points de vue / **P 5** Regard / **P 6/7** Tourisme rural
P 8/9 Aide aux communes / **P 10/11** Pédagogie / **P 12** Actualités

Réhabilitation

La situation d'isolement de Frais Vallon, l'absence de tissu urbain, l'aspect inachevé du cadre bâti et des espaces extérieurs et la politique de peuplement ont contribué à en faire une cité typique d'une génération de grands ensembles. Comme tant d'autres, elle a connu de graves difficultés au niveau des dégradations physiques et de la vie sociale naissante. "Moins de quinze ans après la livraison des appartements, Frais Vallon est en 1976 le premier grand ensemble à bénéficier d'une opération "Aménagement et réhabilitation", rendue possible par le dispositif Habitat et vie sociale", a souligné Jocelyn Zeitoun, président du CAUE des Bouches-du-Rhône. Cette réhabilitation avait en fait pour objectif d'être une opération d'envergure globale touchant à la fois au cadre bâti et au tissu social. Tous les partenaires furent concernés et cette opération qui supposa un investissement humain et financier important s'appuya sur une concertation constante de tous les acteurs, et ce, pendant toute la période de 1976 à 1981. C'est à cette date, plus précisément en 1981, que fut créé le centre social, un équipement conçu avec et pour les habitants. "C'est une véritable ressource en

termes d'émergence de demandes, d'analyse des besoins mais surtout le lieu d'élaboration de la réflexion sur le sens et les valeurs de notre outil", précise Pierre Prouvèze, son président.

Le quartier et son histoire

À l'occasion de ses vingt ans, le Centre social a effectué un travail de recherche sur son passé. "Immédiatement s'est imposée l'idée de travailler sur le quartier et son histoire. Il nous a semblé intéressant de faire par les acteurs du quotidien, les habitants, ceux d'aujourd'hui, ceux d'avant la cité HLM, ceux qui l'ont quitté, ceux qui y sont fidèles jusqu'au bout", confie Andrée Antolini, sa directrice. Ce travail de recueil d'histoires, de témoignages, d'anecdotes drôles et émouvantes, de remarques sur la vie dans la cité a donné lieu à la réalisation d'un ouvrage intitulé "On était sur le mur, on ne faisait pas de mal" portant sur la vie du quartier et la façon dont les habitants y vivent.



Pierre Prouvèze, Président du Centre Social et les conseillers généraux, Christophe Masse, Félix Weygand et Jocelyn Zeitoun lors de la signature de la convention.

Ce livre, fruit d'un travail exemplaire mené par l'ensemble des auteurs a pour objectif de mieux comprendre le passé de cet ensemble d'habitations. Félix Weygand conseiller général du canton, évoque avec émotion ses souvenirs sur cette cité. "J'avais neuf ans. Au bonheur de tous, c'était le nom du bazar de ma grand-mère, elle vendait de tout et surtout pour l'enfant que j'étais des bonbons."

Sentiment de fierté

Mais la réalisation de cet ouvrage, résultat d'un travail minutieux entrepris par le Centre Social, s'est appuyé à la fois sur la participation active d'un panel d'habitants dirigé par la sociologue Chantal Dekmyn qui a réécrit les textes et le concours précieux de Suzanne Hetzel, photographe exigeante qui a su capter avec talent ces instants de vie sur la cité. Tous les auteurs ont ainsi engrangé des histoires de vie, des réflexions sur les modes de relations qui s'établissent mais aussi sur les pays d'origine et les raisons du départ. Ce sont aussi des remarques sur la société, le travail social, le sentiment d'abandon ou la fierté d'appartenir à ce quartier. Pour Christophe Masse,

vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, "ce livre représente un recueil d'histoires passionnantes, ponctuées de témoignages pittoresques qui en dit long sur la vie dans ce quartier au fil des ans." Ce fut en tout cas l'opportunité de poser des questions, de prendre le temps d'y répondre. "Quand on a la mémoire, on comprend mieux ce qui se vit aujourd'hui," souligne Andrée Antolini. Cet ouvrage représente aussi la possibilité d'interpréter un quartier et ses lignes de vie. Mais pour Chantal Dekmyn, "le projet a été l'occasion d'écrire et de réécrire les faits et l'histoire qui se construit grâce aux habitants." L'objectif fut certes d'appréhender le passé mais au-delà de rebondir sur le futur et donc de réfléchir sur le Frais Vallon de demain.

Jean-Pierre Enaut



3 questions à Pierre Prouvèze

Président du Centre Social Frais Vallon



Cette cité composée aujourd'hui de 14 ensembles d'habitations représentant 1350 logements, soit près de 5000 personnes. Comment s'est t-elle constituée ?

Plusieurs dates ont rythmé la vie de cette cité comprenant 4 tours, 3 bâtiments de cinq étages et 8 barres. C'est tout d'abord en 1963 que les premiers logements furent livrés sans qu'ils en soient totalement achevés et sans que les espaces extérieurs soient aménagés. Frais Vallon accueille alors les rapatriés et les relogés des

quartiers et bidonvilles. C'est une population ouvrière qui y vit principalement, tout le monde apprécie le confort, tout en déplorant les premières dégradations dues aux malfaçons et les espaces abandonnés.

C'est ensuite dans les années soixante-dix, l'arrivée des familles venues du Maghreb. Enfin, au début des années quatre-vingt, l'installation des familles originaires d'Afrique de l'Ouest et de l'Est à savoir Mali, Sénégal et des Comores.

Votre objectif est de développer du lien social. Le Centre joue un rôle majeur dans ce projet de développement en direction des habitants. Pourquoi ?

Contrairement à d'autres cités, Frais Vallon ne sera jamais un lieu abandonné des politiques, des décideurs, des décideurs, de l'action sociale, bien au contraire, elle est un terrain d'expérience du dispositif de recherches. Ainsi, l'investissement colossal, en terme financier et humain, généré par la première réhabilitation, opération

innovante en France et sans doute en Europe, l'atteste. Créé en 1978 pour accompagner cette réhabilitation, le Centre Social s'inscrit comme un acteur essentiel du développement local.

Pourquoi vous êtes vous engagé dans l'élaboration de cet ouvrage ?

Il nous a semblé que le recueil d'une histoire personnelle et commune est le terreau de l'histoire que l'on vit aujourd'hui. La relecture d'une histoire permet la mise en perspective de l'évolution que ce soit celle du centre social ou du quartier. Le Centre Social a donc souhaité créer un objet à valeur artistique à partir d'éléments engrangés à l'occasion de son vingtième anniversaire. L'idée a été celle d'une édition mettant en regard les travaux de photographie au long cours réalisés à Frais Vallon par l'artiste Suzanne Hetzel et l'histoire, les histoires des habitants du quartier récrits par Chantal Dekmyn. Ce n'est pas nostalgique, les témoignages sont heureux !

Propos recueillis par Jean-Pierre Enaut

Un cadre de vie plus harmonieux pour les seniors

Le Pôle Santé et Social et le Mastère Management Immobilier et Politiques Urbaines d'Euromed Marseille Ecole de Management ont organisé avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille et, en partenariat avec le CAUE des Bouches-du-Rhône et le Conseil régional PACA, le vendredi 25 mai 2007, dans les locaux des deux établissements, une journée entière sur le thème de "L'internationalisation des EHPAD, source de croissance, source d'apprentissage?". Deux tables rondes et une conférence ont permis de faire le point sur les questions de la prise en charge et du cadre de vie des seniors, en présence de spécialistes français et étrangers.

Le vieillissement de la population dans le monde est devenu un véritable phénomène de société avec des répercussions importantes sur le plan économique et social. Chaque pays a sa propre approche culturelle, ses propres pratiques pour faire face à l'augmentation progressive de la population âgée. Conscients de l'ampleur d'une telle situation, les spécialistes de ce domaine multiplient les conférences afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens sur ces enjeux. C'est dans ce sens que l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille et Euromed Ecole de management, à l'initiative de Corinne Grenier, responsable du Pôle Santé à Euromed et de Borhène Dhaouadi, étudiant en Mastère au sein des deux écoles, ont organisé avec le concours du CAUE des Bouches-du-Rhône, une journée entière sur le thème "L'internationalisation des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes ; source de croissance, source d'apprentissage ?"

Adaptabilité de l'habitat

La croissance du nombre de personnes âgées dépendantes devrait être de 1% par an en moyenne jusqu'à 2040, avec deux périodes d'accélération, d'ici à 2020 et après 2030. Mais la progression des dépenses résultera davantage de l'évolution des niveaux d'encadrement en maison de retraite, ou à domicile et du barème de l'allocation personnalisée d'autonomie. Dans la cité phocéenne, ce sont 8.500 personnes âgées dépendantes supplémentaires qui sont prévues d'ici 2030, soit une augmentation de 37 % en 30 ans. Cette situation va générer une gestion nécessitant une augmentation significative à la fois du nombre de places en institution et de l'aide à domicile, dans les années à venir. "Cela va donner lieu à une indispensable adaptabilité de l'habitat, avec des appartements plus appropriés à ce type de population, tant en matière de logements existants que de construction de logements neufs", a précisé Jocelyn Zeitoun, président du CAUE. Ce vieillissement de la population s'avère plus perceptible encore dans le



Résidence Chanterelle au Près Saint-Gervais

sud de la France, et notamment à Marseille que les autres grandes villes. Le climat est suffisamment agréable pour les résidants qui désirent rester dans la ville à leur retraite mais aussi pour les habitant d'autres villes qui viennent s'y installer.

Composition spatiale

Deux tables rondes ont été organisées le matin à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. La première portait sur le regard de différents pays sur la prise en charge des seniors. Les thèmes concernaient, entre autres, l'évolution des modes de prise en charge des retraités dans différents pays, comme la France, la Tunisie et le Canada.

Les témoignages du Dr Amel Jemaa, directrice générale déléguée aux Personnes âgées au Ministère des Affaires de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées en Tunisie et Greg Shaw, Directeur des Relations Internationales de Fédération Internationale du Vieillissement, ont apporté une vision pragmatique sur le sujet. Greg Shaw a également présenté la Conférence Internationale "Design et Vieillissement" qui se déroulera à Montréal en mai 2008. L'autre table ronde portait sur le thème "Architecture et cadre de vie des seniors". L'ENSA, seule école pour les régions PACA et Corse, qui accueille 1.100 élèves, venus de la France entière et de l'étranger, pour 18% d'entre eux, a souhaité participer à l'organisation



Christine Jeandel, directrice générale Medicafrance, Jocelyn Zeitoun, Jean-Claude Groussard, directeur de l'ENSA, et Dr Amel Jemaa, directrice déléguée aux personnes âgées en Tunisie.

cette manifestation. "Le marché des seniors représente un enjeu architectural. Nous devons concevoir des structures adaptées pour accueillir des populations vieillissantes en réfléchissant à l'organisation des espaces et en développant une architecture de qualité," a précisé Jean-Claude Groussard, son directeur. Lors de la matinée, Hervé le Bocq, promoteur immobilier spécialisé dans la construction de maisons de retraite, a abordé les thèmes du rôle du cadre bâti et de la qualité des espaces dans ces établissements mais également de la composition spatiale d'un établissement de retraite ainsi que de la hiérarchisation des espaces. "Un projet de soin, sans une architecture adaptée, c'est complètement irréaliste et immanquablement voué à l'échec", a estimé en conclusion de la séance, le Docteur Philippe Leroux.

Approches nouvelles

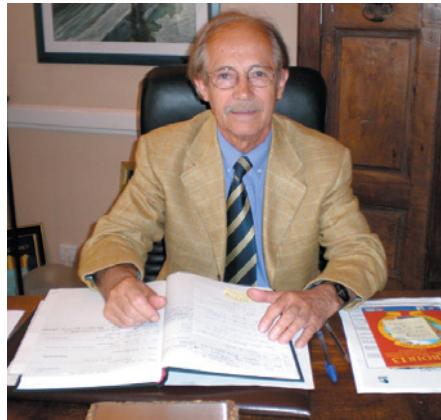
Aussi, tant le vieillissement de cette population que sa prise de conscience pour un cadre de vie respectant la personne modifient les modes de prise en charge des personnes âgées. Aujourd'hui d'autres approches visant à répondre de manière plus appropriée aux attentes nouvelles de ces personnes et de leurs familles sont mises en place. Ces évolutions s'effectuent dans un contexte de forts bouleversements des structures d'accueil et d'hébergement, avec davantage de professionnalisation et de qualité. La tendance est à présent certes de proposer des services personnalisés à domicile et des activités sociales et culturelles appropriées, mais plus encore, de développer des clubs et des villages seniors. Il s'agit au-delà même de préconiser des alternances de lieu de vie entre la France et les pays méditerranéens, voire même de créer des passerelles pour encourager les départs à la retraite dans ces pays comme la Tunisie, le Maroc ou Israël. Il va de soi que ces différentes approches favorisent indéniablement de nouvelles réflexions architecturales sur l'organisation des espaces et sur la localisation de ces services.

Jean-Pierre Enaut

Des conseils enrichissants pour les élus et pour le public

Administrateur du CAUE depuis vingt ans, Claude Vulpian, maire de Saint-Martin-de-Crau depuis trente ans et conseiller général depuis vingt ans, en connaît bien ses différentes missions. Mais l'assistance architecturale, offerte aux élus et aux particuliers, n'a pour lui pas de prix.

"Depuis 1988, Saint-Martin-de-Crau, 7ème commune de France en terme de superficie avec 21.600 ha, bénéficie d'un architecte conseil pour prodiguer des conseils aux particuliers. Mais la ville a fait également appel au CAUE pour refaire la place de la mairie", rappelle Claude Vulpian, son maire. "Ce fut même une petite révolution puisque le parc passe par la route et nous avons conservé le bassin existant", ajoute t-il. Pour le premier magistrat, il s'avère important de disposer d'une aide pour les particuliers. "Des conseils de qualité leurs sont donnés. Pour les couleurs des murs, certains furent surpris, mais ont vite compris l'intérêt", assure Claude Vulpian qui apprécie le bons sens mais aussi le coup de crayon rapide de ce professionnel. Pour Saint-Martin, structurée par une artère centrale avec une voie à grande vitesse, la réfection du centre ville représente un enjeu majeur. La route nationale, avant la déviation, est devenue à présent, départementalisée. La ville souhaite limiter la vitesse sur cette voie qui représente 4km du nord au sud et effectuer une réduction de la chaussée pour donner plus de visibilité aux piétons et rendre le centre ville plus accueillant. Elle souhaite s'atteler à dévier



Claude Vulpian

des parties de route et à créer des jonctions d'un lotissement à l'autre. "Ce n'est pas logique de tout faire passer par le centre. Des efforts de pédagogie sont indispensables", estime t-il. Pour chacun des grands projets (salle de danse, maison de la nature et de la chasse ou agrandissement de la mairie prévue en 2008), la ville lance des consultations et fait appel à de jeunes architectes. "L'avantage, c'est que nous avons à chaque fois des idées nouvelles." Soucieuse d'améliorer le cadre

de vie, la ville a réalisé depuis cinq ans des aménagements paysagers sur la zone d'activités et a installé un arboretum de 5 ha en centre ville. La 3e Fleur attribuée dans le cadre du Concours régional des villes fleuries atteste de la qualité de ses réalisations. Située aux portes du Parc régional des Alpilles, Saint-Martin dispose, il est vrai, de zones de protection spéciales sur toute la commune, d'une réserve naturelle d'Etat sur 8.000 ha, de Natura 2000 sur toutes les prairies de la Crau. Elle va installer en septembre un parc avec 9 éoliennes. Énergies renouvelables et amélioration de l'habitat avec des bâtiments HQE sont au programme depuis plusieurs années. La ville cherche également à essayer de sauver les vieux mas en leur redonnant une nouvelle vocation. "Sur une centaine de mas recensés, dix ont été retenus. C'est une architecture à préserver." Avec une ferme volonté de sensibiliser les jeunes à ces questions, la ville a instauré un conseil municipal des jeunes qui a réalisé des expositions sur l'urbanisme ou sur les maisons fleuries.

Jean-Pierre Enaut

Un cadre de vie préservé et harmonieux

Maire d'Allauch depuis trente-deux ans, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône, Roland Povinelli est administrateur du CAUE depuis plusieurs années. Il attache une grande importance à la qualité du paysage urbain et à la préservation de l'environnement.

"J'ai toujours été sensible à l'harmonie en matière d'architecture et d'urbanisme", confie Roland Povinelli, premier magistrat d'Allauch. À la périphérie de la métropole régionale, cette ville de 20.000 habitants a toujours souhaité préserver son identité provençale et préserver la qualité de son environnement. Le village avec son centre ancien est d'ailleurs soumis à l'Architecte des Bâtiments de France, de même que certains secteurs classés. Avec son territoire immense de plus de 5.000 hectares, dont 4.000 en zone protégée et par conséquent seulement 1.000 en zone urbanisable, la ville dispose d'un des plus importants poumons verts du département. À l'instar de son Maire, elle a pris conscience de son cadre de vie et de la qualité du patrimoine bâti comme cette Bastide de Fontvieille datant du XIXe à la façade

de classée. "Je suis attentif aux détails, au niveau des formes et des couleurs". Ce souci permanent se traduit par un examen minutieux des permis de construire tant pour le particulier que pour les programmes d'ensemble. A la recherche perpétuelle d'un développement maîtrisé et harmonieux, la ville prend conseil auprès de l'architecte du CAUE sur les projets tant privés que communaux qui ont tous un impact sur le paysage urbain. Elle donne également l'exemple par une opération de rénovation de l'habitat, et notamment de façades de la Mairie, son annexe et son musée. "Nous avons étendu la permanence de l'architecte conseil, en passant de deux à quatre par mois, depuis ce début d'année." Outre les études de permis de construire et de déclaration de travaux, le CAUE assure sa mission de conseil auprès du Maire et des élus dans les domaines du réaménagement des espaces publics, de la voirie, du mobilier urbain. Dans le cadre de la révision du PLU en cours, la Ville entend poursuivre la préservation de son cadre de vie et de ses espaces naturels ainsi que le maintien des coupures vertes avec les Communes voisines afin de conserver son identité. Elle prend aussi en compte la nécessité de



Roland Povinelli

poursuivre son développement afin de permettre une offre de logement conforme aux objectifs du PLH visant à atteindre une population autour de 25.000 habitants. Les opérations de logements en cours intègrent la production de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU. Préserver son cadre de vie et l'harmonie de son territoire tout en assurant son développement autour de sa vocation culturelle, touristique et de loisirs reste toujours une des priorités de l'action municipale.

Jean-Pierre Enaut

Questions / réponses Architecte conseil



Xavier Chabrol

Caue13.com Depuis combien de temps exercez vous cette activité ? Pour quelles raisons ?

J'assume cette fonction à Saint-Martin-de-Crau depuis 1989, soit 18 ans, et toujours avec le même maire. Je souhaitais confronter ma pratique et mes réflexions à d'autres réalités que celles de la production de CCD. Lorsque le CAUE m'a sollicité, l'idée d'être au contact des préoccupations des élus, de comprendre les mécanismes de décision dans une commune moyenne, et d'écouter les habitants m'a séduit.

Caue13.com Qu'est ce qui vous a en fait séduit dans cette commune ?

Lorsque le CAUE m'a proposé Saint-Martin-de-Crau, j'avais un a priori défavorable, l'image que j'en avais se limitait au "Galet", le centre culturel construit il y a 25 ans environ et que longe la RN 113 ! et dont l'architecture me consternait ! Depuis j'ai découvert une commune vaste et attachante; depuis dix-huit ans, j'ai fait un bout de chemin avec le maire. J'essaie humblement de faire passer quelques idées. Je suis parfois en phase en lui, mais il arrive qu'il me surprenne dans ses choix. C'est tout le plaisir de cette relation.

Caue13.com Avez vous souhaité l'assumer sur d'autres communes ?

J'ai assumé cette tâche sur Fontvieille pendant six ans à la demande du CAUE, mais j'ai préféré quitter cette commune dont les enjeux n'étaient centrés que sur la conservation et la protection du patrimoine certes de qualité.

Caue13.com Quelle est la spécificité de cette commune ? Sa situation géographique représente t-elle un obstacle ?

La commune est traversée par la nationale, ce qui rend le noyau central peu villageois et son développement peu vernaculaire. Elle est située à proximité des Alpilles, mais ses problématiques sont différentes. C'est une ville-rue avec des lotissements construits en périphérie mais c'est également un immense territoire agricole où une action de préservation du patrimoine naturel rural doit être assurée par les agriculteurs eux-mêmes.

Caue13.com A quel rythme recevez vous le public. Comment intervenez vous ?

J'interviens deux après midi par mois, le 1er et 3e jeudi. Depuis 18 ans, la commune instruit ses permis de construire. Il n'y a pas intervention de la DDE et pas de patrimoine relevant de l'ABF. Le seul avis architectural est celui de l'architecte conseil du CAUE. Après le travail de préparation avec l'instructeur, les dossiers passent par l'adjoint à l'urbanisme et le maire, avec leurs commentaires

L'aménagement paysager : un cheval de bataille

Architecte associé au sein de l'agence CCD, Xavier Chabrol exerce l'activité d'architecte conseil depuis dix-huit ans à Saint-Martin-de-Crau. Dans cette ville-rue, structurée autour de la RN113, il s'emploie à mieux organiser la ville, notamment en incitant à créer un peu d'urbanité entre les lotissements et en privilégiant un aménagement paysager de qualité.

respectifs. Les commissions d'urbanisme sont plutôt réservées aux projets importants pour la commune (zone artisanale, lotissement, équipement).

Caue13.com Quelle est la nature de votre travail ?

Il n'y a pas d'organisation systématique. Soit je rencontre directement le public, soit les dossiers sont préalablement examinés et je souhaite alors voir le demandeur ou l'architecte. Le côté "SOS architecture" sans autre ambition qu'aider les demandeurs continue à me plaire. Je sais que je ne

vastes terrains qui ont attiré de nombreuses implantations d'entrepôts logistique.

Au-delà des implantations qui, par leur taille même martyrisent un peu le territoire, j'ai particulièrement insisté sur l'aménagement paysager et en accord avec les services de l'urbanisme, j'ai tenté d'exiger de vrais programmes de plantation définissant des quantités et des hauteurs de végétaux un peu plus en rapport avec les investissements immobiliers. Par ailleurs de façon récurrente, chaque fois qu'un lotissement est créé, une extension concentrique de l'urbanisation s'opère autour du centre, mon objectif est que ces lotissements ne soient pas des enclaves, des culs-de-sac et j'insiste pour les relier entre eux et au centre-ville.

Caue13.com Sur quels dossiers majeurs travaillez vous actuellement ?

Il y a plusieurs dossiers importants dont un qui fait débat. Il s'agit de la construction par un industriel d'une opération conséquente (200 logements) destinée à la location : Ce qui n'est pas neutre pour la commune qui souhaite à la fois des logements individuels et collectifs. Quatre autres projets sont en cours dont un à l'origine duquel on trouve le CAUE : la transformation de la RN 113 sur la traversée



Hôtel de ville de Saint-Martin-de-Crau

vais pas transformer la commune avec deux après-midi par mois. La première partie de mon activité s'effectue au service de l'urbanisme mais je rencontre également l'adjoint à l'urbanisme, le maire et souvent le directeur des services techniques, rouage important avec les élus. Je suis parfois sollicité pour aider à définir la faisabilité des projets communaux. J'aide les élus à choisir les architectes en sortant parfois du vivier local très limité et j'apprécie quand des jeunes architectes intéressants comme Jérôme Apack qui a transformé un hangar agricole en salle de danse ont la possibilité de s'exprimer.

Caue13.com Votre activité a t-elle évolué au fil du temps ?

L'activité a évolué car des projets différents ont vu le jour; avec la construction de l'autoroute qui a traversé le territoire et a rendu constructibles de

d'agglomération avec pour but de faire d'une ville-route, une ville-rue. Pour les trois autres, j'ai participé aux jurys avec plus ou moins de bonheur : consultation sur le déplacement des arènes, création d'une salle polyvalente et le réaménagement l'espace urbain des arènes actuelles. De jeunes architectes à la production intéressante se sont exprimés avec talent et parfois sans concession, mais le maire s'est laissé tenter par la démocratie participative. J'aurais aimé un peu d'audace...

Caue13.com Quels sont les enjeux en matière de développement urbanistique ?

A mon niveau, continuer à réfléchir pour améliorer les liaisons des lotissements entre eux et avec le centre-ville, insister sur la préservation du paysage rural et pousser le maire à faire quelques choix plus audacieux !!

Propos recueillis par Jean-Pierre Enaut



Caractère Sud, *les éléments du décor*

Partenaire des "Gîtes de France" et de la Chambre d'Agriculture, le CAUE est sollicité pour donner des conseils d'aménagement et promouvoir une architecture de caractère. Afin d'aider les propriétaires qui souhaitent créer un gîte, il a conçu un recueil d'images de référence, intitulé "Caractère sud : les éléments du décor". Son but : les aider à mettre en valeur leurs propriétés en contribuant ainsi à la préservation du patrimoine du département.



Une véritable invitation par une promenade en images pour découvrir une identité et la mettre en valeur ! L'ouvrage "Caractère Sud : les éléments du décor" conçu par le CAUE permet d'offrir à tous une Provence authentique et contemporaine. Créez un gîte ou une maison d'hôtes, c'est d'abord et avant tout répondre aux attentes de ceux qui viendront y séjourner. On ne s'arrête

pas dans un gîte par hasard, on le choisit parce qu'il incarne l'esprit d'une région, d'un pays, d'un lieu. Le voyageur vient à la rencontre d'une culture forgée par le temps et l'histoire des hommes. La Provence est considérée comme "terre d'élection", elle a du caractère, de l'élégance et le sens de l'hospitalité. De la bastide au mas, en passant par la modeste maison de village, chaque architecture a sa noblesse et affiche sa personnalité. Aménager un lieu d'accueil en milieu rural c'est donc, à partir d'un vocabulaire existant, décliner avec justesse et cohérence l'esprit du lieu. Ce guide a pour modeste ambition de montrer comment créer par petites touches, l'harmonie d'un tout. Il présente des références tant au niveau du traitement des divers espaces que du choix des matériaux ou celui des couleurs.

Tout un art de vivre

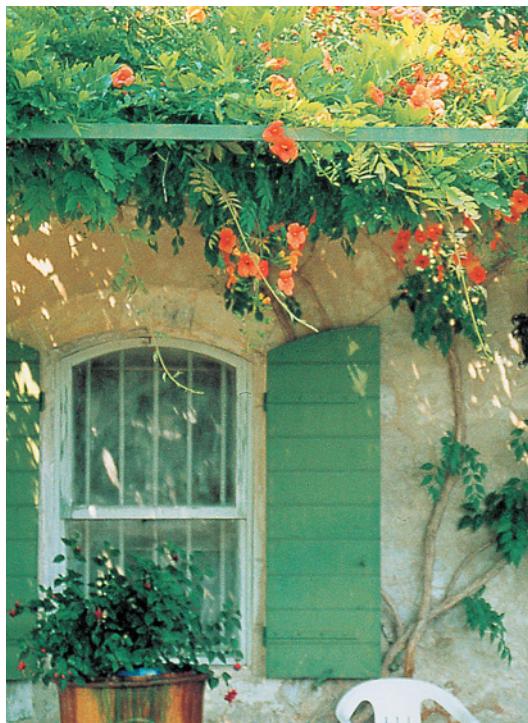
La Provence, par ses couleurs, senteurs, lumières, enveloppe ses différences, pour en faire un terroir. Aux contrastes des paysages répond la variété des architectures : cabanons et cabanes de bord de mer, mas étirés des Alpilles, bastides des campagnes, maisons de village. Chaque construction tient son vocabulaire du lieu sur lequel elle s'installe. Cette Provence rurale a façonné son paysage en domptant la terre, l'eau, le soleil et les vents. Elle a su construire à l'abri de ses murs un "art de vivre". Les hôtes, souvent urbains, harassés, viennent ici chercher refuge, paix et silence. À l'abri du vent, à l'ombre des platanes et au gré des

chemins, ils veulent trouver l'authenticité d'un lieu et la chaleur d'un accueil. Bien sûr, toutes les garanties de confort seront respectées. Par ailleurs, pour conserver l'esprit du lieu, il convient de privilégier les matériaux traditionnels et la simplicité, tout en gardant la mesure des choses. Une carrière à proximité pourra donner le ton et la matière des pierres et du sable à employer, la terre et les ocres feront le meilleur enduit travaillé avec amour et respect par un artisan de qualité. Il suffit parfois de respecter l'usage que la tradition nous a transmis : les ouvertures en fonction de la course du soleil et du vent, les volets et persiennes pour le jeu d'ombre et la fraîcheur désirés. De la petite maison rustique à la noble bastide, il est indispensable de rester sobre mais convivial. Le parcours choisi invite à découvrir toute la diversité des émotions, l'interprétation d'un lieu et en dégager son ambiance.

Identité d'un terroir

Au détour du chemin, le panneau "Gîtes de France" annonce aux visiteurs qu'ici finit la route et que là commence déjà l'escapade. Le jardin met en scène la maison tout en la protégeant, la parfume, la rafraîchit. Il la décore de ses couleurs et la cache de ses ombres. Savoir créer différentes ambiances dans un jardin nécessite attention et savoir faire.

Par nature, la Provence a du caractère. Elle est tourmentée par son relief, ravinée par des pluies violentes, asséchée par le soleil et balayée par les





vents. Il a donc fallu le patient travail des hommes pour façonner son paysage. Aujourd'hui, nos jardins de Provence donnent l'identité d'un terroir. L'eau, l'indispensable compagne du végétal et du minéral, a ici, dans la campagne provençale, une place essentielle. Les piscines doivent donc se fondre dans le jardin. Suprême élégance dans cette campagne, une piscine qui sait perdre son âme pour devenir bassin. Elle doit impérativement s'inscrire dans le site. L'eau fut hier un bien rare et précieux dans notre Provence aride

jusqu'au XVIII^e siècle. Les maîtres fontainiers ont pu concevoir des réseaux complexes de distribution de l'eau où fleurissent bassins et fontaines. Le temps nous a laissé ses merveilles et nous concevons nos piscines en retenant ces leçons de beauté de l'histoire, derrière un mur savamment dessiné et caché par la végétation ! La Provence est une terre de traditions et sait le dire avec fierté.

Entre ombre et lumière

Alors que nous nous acheminons vers la maison, nous parvenons au lieu emblématique de la demeure provençale : la terrasse. On y découvre une pergola où viendra s'enrouler une treille, et s'y lover. Table romantique, jarres et plantes grimpantes, la terrasse est magique. Elle est la première pièce de la maison, ouverte au sud, protégée du mistral, elle entretient une relation de complicité avec la demeure. Au sol, terre cuite, carreaux de ciment, galets, graviers. Un mobilier, simple et léger. Il faut harmoniser, choisir, proportionner, travailler, sachant que le moindre détail, la moindre modification peut conduire à banaliser, trahir ou embellir une façade. Il nous faut partout perpétuer les traces du temps, revisiter le passé de nos murs, de nos plafonds à nos sols. Renforçons cette part d'histoire qui fait leur âme. Un escalier meuble un lieu ou l'habile. Sa maçonnerie consomme l'espace tandis que sa main courante et son garde-corps animent la pièce. Quant au salon, qu'il soit de réception ou particulier, il est avant tout un espace où doivent circuler les échanges. Le salon se doit d'organiser la convivialité entre les uns et les autres. Du jour, les murs et les couleurs de tissus de la lumière et du soleil, à la nuit tombante, lustres, lampes et appliques s'éclairent pour donner au salon une nouvelle intimité. Et quand dehors, il pleut, il vente ou il fait froid, le salon devient cocon, protégé de tout par le crépitement de la cheminée.

Brigitte Bled

Une mise en scène

Une cuisine comme on l'aime, une paillasse qui porte fièrement les couleurs chaudes de la tradition provençale : le pot de pistou et son odeur méditerranéenne, l'huile d'olive, une cruche vernissée, voici une table rustique et élégante dont la nappe de couleurs invite à prendre place pour faire de chaque repas une surprise. D'une cuisine ouverte sur le jardin dont les meubles sont les plantes exotiques et méditerranéennes, cet évier en ciment bétonné aux allures de pile joue l'harmonie avec les pierres de la terrasse. Ces lieux structurés et ponctués par un jeu d'éclairage invitent au repos. En Provence, ce n'est qu'au XVIII^e siècle que les bastides inventèrent les salles à manger séparées de la cuisine. Ces pièces nous parlent des odeurs alléchantes de mets mijotés, d'une table dressée selon les règles. À ce parcours, se rajoutent tous ces petits espaces de circulation ou de transition. Se retrouver, s'isoler, se reposer, lire, rêver, le silence, la pénombre, la chambre secrète. La salle de bains fait la



belle, contemporaine ou rustique, zen ou orientale. C'est la cohérence dans le moindre détail : des sols aux murs, entre miroirs et lumières, meubles et linge... tout est soigneusement choisi pour un moment d'intimité, avec pourquoi pas nos traditions provençales avec quelques gouttes d'essence de lavande. Un kaléidoscope d'images de divers matériaux offre une richesse d'émotions et une mise en valeur de notre environnement. L'architecture traditionnelle s'harmonise et s'intègre aux sites choisis. La palette générale correspond à la couleur de base des matériaux disponibles le plus près possible du lieu de construction.

Une infinité de teintes crée des nuances en camaïeu subtil, évite les ruptures de tons et affirme le caractère des constructions. Ce recueil donne à voir divers aménagements extérieurs et intérieurs afin que le propriétaire choisisse la meilleure réponse pour faire de sa maison une étape agréable et chaleureuse pour les voyageurs. Vous pouvez consulter ce document, lors d'un rendez-vous au Relais Départemental des "Gîtes de France" et lors d'une permanence avec l'architecte Conseil du CAUE à Mallemort
Tel. 04 90 59 49 39.

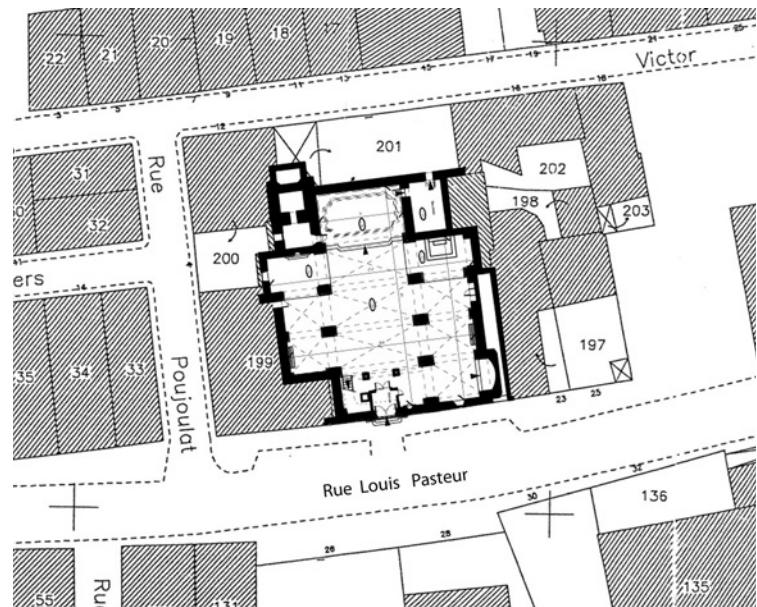
La Fare Les Oliviers, l'église Saint Sauveur

L'église Saint Sauveur de la Fare-les-Oliviers a été bâtie par phases successives sur une période d'un siècle. Sur un terrain cédé par Jean de Forbin, en 1626, est réalisé une petite église avec sa maison curiale et un cimetière attenant. Devenue rapidement trop exiguë, une nouvelle église est construite autour de la première afin de ne pas interrompre les offices. Successivement, des nefs latérales viendront empiéter sur le cimetière et sur le bâti avoisinant. Puis la première église incluse dans la seconde sera détruite. Toutes ces étapes de construction permettent de comprendre l'imbrication de l'église actuelle dans l'ilot bâti.

Depuis lors, peu de travaux ont été réalisés sur cet édifice. La commune de La Fare-les-Oliviers, alertée par le conseil paroissial, a souhaité réaliser toutes les études indispensables pour mettre en sécurité et réhabiliter l'église paroissiale St Sauveur. L'église, propriété communale, est située sur l'avenue Louis Pasteur rue principale du village. La commune a donc sollicité le CAUE pour réaliser un pré diagnostic lui donnant toutes précisions techniques et financières sur cette opération. Cette étude préliminaire a pour objectif de vérifier les conditions de sécurité et de conservation exigées pour poursuivre normalement l'accueil du

public. Elle a également pour objectif, de mentionner les travaux nécessaires et souhaitables à la bonne conservation de l'édifice, ainsi que les investigations complémentaires éventuelles à prévoir à partir d'un repérage précis d'actions à programmer. Cette étude réalisée avec la collaboration de Pascal Duverger, Architecte spécialisé dans la restauration du patrimoine, va permettre à la commune de solliciter des subventions auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et du diocèse pour l'aider dans sa démarche de restauration de son patrimoine.

Sophie Deruaz



Saint-Estève-Janson, projet urbain cœur de village et extension Est

Souhaitant formaliser son projet urbain, la commune de Saint-Estève Janson a sollicité l'assistance du CAUE pour l'élaboration d'un document cadre de « préfiguration » des différents projets inscrits dans le plan d'occupation des sols révisé en 2001, afin de renforcer l'équipement et les espaces publics du village et cadrer l'extension urbaine vers l'est. Le CAUE, avec l'architecte conseil de la commune, François Kern, et l'atelier Horizon paysagistes, ont réalisé l'étude urbaine visant à dessiner et qualifier l'espace public qui structurera cette extension.

La première phase de diagnostic a mis en valeur l'identité du territoire, un paysage linéaire fait d'axes, de lignes de fuite et de grandes infrastructures qui s'étagent de la Durance à la chaîne de cotes, une alternance de poches bâties plus ou moins denses et de pièces de paysage qui créent une structure urbaine fragmentée. Des opportunités de projet ont été identifiées, comme la valorisation des espaces publics du vieux village, la création d'un seuil d'entrée ouest du village ou d'une nouvelle centralité à l'articulation entre le vieux village et sa future extension est, la requalification de l'ancien canal de Marseille, du site du vallon de l'Escale, la préservation de la frange paysagère entre l'ancien canal et la route départementale, ou l'intégration de la zone d'activité intercommunale à l'entrée est du village.

La deuxième phase, le schéma directeur d'aménagement et d'extension, a posé les principes de superposition d'une trame urbaine et d'une trame

verte afin de constituer un réseau d'espaces publics continus, conforter et inscrire les masses bâties dans la logique de la structure paysagère préexistante et faire de Saint-Esteve un village-jardin.

Ainsi, le tracé des voies principales renforce la structure paysagère est-ouest, de grandes fenêtres végétales ouvertes sur la plaine de la durance créent des coupures vertes entre les différents fragments. Un plan de référence échelle 1/1000e a précisé le tracé et traitement du nouveau maillage viaire et paysager; des fiches projets ont détaillé, sur chacun des sites à enjeux les principes d'aménagement et d'urbanisation. Le schéma directeur d'aménagement et d'extension s'est prolongé par la réalisation de deux études complémentaires aujourd'hui en cours, l'une sur la requalification du vallon de l'escala en théâtre de plein air, l'autre sur la reconversion de l'ancien canal de Marseille.

Emmanuelle Lott



La place des Anciens Combattants et la porte basse du village



La place de l'Eglise et le Vieux village



La place des Aires et l'articulation du village Est



La place de la Liberté et la reconquête du canal de Marseille



La place des Vergeras et le mail d'entrée Ouest



Gradins dans le talus planté

Pour mettre en œuvre ce projet, la commune a sollicité le CAUE à qui elle a confié une réflexion sur la faisabilité de la réalisation de cet ensemble sportif. L'étude préalable a eu pour objectif d'aider la commune à clarifier, définir et préciser le projet communal et le projet architectural, paysager et urbain dans lesquels s'inscriraient les futurs équipements.

L'étude a ainsi permis à la commune de finaliser les démarches d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du futur parc des sports, de mettre en compatibilité les documents réglementaires avec les projets, de préciser le programme des équipements pour en prévoir le financement.

Cette étude préalable a consisté à vérifier la faisabilité urbaine de l'opération.

Rognonas, un parc des sports inséré dans la trame agricole

Le Conseil Municipal de Rognonas a engagé la révision du PLU en Septembre 2002, et le Plan d'aménagement et de développement durable a été finalisé en Novembre 2003.

C'est dans ce cadre que le transfert et le regroupement des équipements sportifs à l'est du village a été décidé. La commune souhaitait acquérir et maintenir en espace naturel, un vaste espace créant une coupure verte entre Rognonas et Chateaurenard et y créer un parc dans lequel intégrer l'ensemble des équipements sportifs.

ration avec l'élaboration d'un projet urbain sur la base de scénarios, qui a permis de justifier l'intérêt général du projet de parc sportif, d'articuler celui ci au projet communal en cours dans le cadre de la mise en œuvre du PLU.

Suite à la validation de l'étude par le conseil municipal, et après approbation du document d'urbanisme, la commune a été en mesure d'engager les négociations pour l'acquisition des terrains, pour laquelle elle a obtenu des financements du Conseil Général dans le cadre d'un Contrat d'objectifs. La phase opérationnelle de l'aménagement du Parc sportif (programmation architecturale et paysagère, recherche de financements, consultation ...) sera engagée en 2008.

Valentine Desplats



Scénario d'aménagement

Sausset-les-Pins, une nouvelle crèche

La Commune de Sausset-les-Pins, souhaitant offrir à sa population une nouvelle crèche répondant aux exigences d'hygiène et de sécurité mais aussi de qualité, a sollicité le CAUE afin de réaliser sa programmation. La parcelle pressentie pour cet équipement est située dans un quartier d'habitat individuel diffus, au pied d'un bâtiment imposant, dénommé la Ferme neuve.

Soucieux de ne pas générer de sentiment de rejet de la part des riverains dans ce quartier tranquille, les élus ont demandé au CAUE de les accompagner jusque dans la phase opérationnelle.

Un groupe de travail constitué du maire et de ses adjoints, de Marseille Aménagement, des utilisateurs et du CAUE s'est réuni très régulièrement, complété dans la phase de conception par l'architecte Durand Rival maître d'œuvre. Ce travail d'accompagnement a notamment permis de réfléchir à la prise en compte de l'existant et comment proposer une architecture méditerranéenne qui ne soit pas néo-provençale mais qui parle d'espaces mêlés dedans dehors, de lumière, de couleur, de paysage...

Il ressort de ces discussions que la qualité architecturale n'est pas forcément

synonyme de surcoût mais est avant tout une question de choix et de priorité qu'il convient au maître d'œuvre de proposer et au maître d'ouvrage de valider. Le maître d'œuvre a proposé un projet orienté au sud semi enterré profitant de la pente, avec une grande toiture terrasse plantée en prolongement d'une esplanade préservant ainsi la vue ; un patio planté pour apporter de la lumière au cœur du projet, et une façade qui s'étire pour construire un véritable socle à la ferme neuve et l'esplanade au dessus. L'échelle du bâti et le caractère paysager environnants ont été judicieusement respectés par cette architecture moderne et modeste. Le projet est aujourd'hui réalisé, il a reçu un excellent accueil de la part des utilisateurs, et a réussi son intégration dans le quartier auprès des riverains.

Jean-Marc Giraldi



Au pied de la Ferme neuve, un bâtiment discret tapis dans la pente

L'architecture à l'école : "Ma cité rêvée"

Depuis novembre 2006, les élèves de CM1/CM2 d'Akila Bachi et de Jérôme Giorgi participent à un atelier d'architecture sur leur quartier, la cité Air Bel dans le 11ème arrondissement à Marseille. Cette action a pour but de donner aux élèves des éléments leur permettant de mieux comprendre ce lieu en leur donnant l'envie de le façoner à leur image et de rêver un futur pour ce quartier.

Le projet pédagogique sur le thème "Ma cité rêvée" pour des élèves de CM1 et CM2 de l'école Air Bel a bénéficié du concours d'un architecte du CAUE 13 mais aussi d'une chaîne de télévision locale O2 Zone TV. L'intervention a débuté sur l'histoire de Marseille puis s'est poursuivie sur celle des grands ensembles. Au préalable, les élèves avaient effectué quelques recherches sur le quartier (nombres d'habitants, dates de constructions de quelques bâtiments, noms des architectes, des promoteurs, origine du nom de la cité...). C'est donc tout naturellement qu'ils ont été les guides lors d'une sortie dans Air Bel.

Une cité dans Marseille

Pour cette visite du quartier, les enfants étaient munis d'un plan : ils ont appris à s'orienter tout en acquérant le vocabulaire architectural nécessaire à la description de la cité. De retour à l'école, chaque élève a choisi un élément du parcours qui l'a touché et en a fait un dessin, en expliquant son choix. Cette étape a permis par la suite de faire des groupes de travail suivant les intérêts de



chacun. Les élèves ont écrit en commun un texte décrivant les origines d'Air Bel. Ensuite, un recensement des activités de la vie quotidienne a été réalisé. Tous les élèves se sont interrogés : Peut-on les faire dans la cité ? Si oui, où ? Sinon, que manque-t-il comme lieu pour pouvoir le faire ? Quels sont les lieux importants qu'il faut conserver ? Possibilité de les changer ou de les déplacer ? Quels sont ceux qui manquent et ceux pouvant être supprimés ?

Cette étape a permis aux enfants de comprendre le fonctionnement de leur quartier et de proposer quelques changements. L'action s'est poursuivie par un travail sur le plan et la photo aérienne de la cité, pour en connaître les "limites" et faire le calcul de la hauteur des bâtiments afin d'en réaliser une maquette (bâtiments en allumettes et en carton sur fond d'une photo aérienne). A ce moment de l'action, les élèves connaissent

bien leur quartier, nous pouvons maintenant les emmener voir une autre cité, en décalage avec la leur, la Cité Radieuse du Corbusier. Malgré l'âge du bâtiment, les élèves sont surpris par son modernisme au vu des différents services proposés. Ils ne prêtent pas attention au fait que les ascenseurs desservent un étage sur deux. C'est lors de la visite d'un appartement qu'ils comprennent que les logements passent au-dessus et au-dessous de la rue. La visite se termine sur le toit. Les élèves découvrent une cour d'école avec un bassin, un gymnase, une piste de course... L'utilisation de cet espace est une nouveauté pour eux et ils imaginent déjà la transformation des toits d'Air Bel. Lors d'un exposé sur l'utopie, les jeunes enfants découvrent des projets audacieux (prouesses techniques ou organisations sociales) et ils laissent libre cours à leur imagination pour métamorphoser leur cité.

Une "nouvelle cité Air Bel"

Les bâtiments sont pensés graphiquement mais aussi dans leur fonctionnement. Les élèves imaginent des règlements internes qui, le plus souvent limitent l'accès à leurs bâtiments. Ils ne partagent pas facilement cette cité idéale. Ce problème d'accès fait l'objet d'un débat et peu à peu les bâtiments ouvrent leurs portes. Il leur apparaît très important que tout soit gratuit. En petits groupes, les élèves exposent et argumentent



leurs idées pour les faire accepter par les autres. Au début, ils sont un peu timides dans leurs créations, mais un petit rappel des projets utopiques vus lors de l'exposé ravive leur imagination. La maquette est réalisée en grande partie en carton. Pour les formes un peu complexes, ils ont modélisé du grillage qu'ils ont recouvert avec des bandes de plâtre.

Le quartier compte quatre tours (représentant les quatre promoteurs qui ont réalisé Air Bel), elles marquent le paysage et sont l'image de la cité. Lors du projet, les élèves se sont pris au jeu et en tant que nouveaux concepteurs, ils ont rajouté deux tours (une pour chaque classe), une tour vrillée et une autre rappelant la forme



de la Tour Eiffel. Cette "cité rêvée" se voit équipée d'un complexe sportif avec un terrain de foot et des tribunes, d'un palais d'orient avec restaurant et hammam, d'un parking aérien en forme d'œuf, d'un parc couvert avec étang et jeux pour enfants. A l'image de la Cité Radieuse, les toits sont occupés par un restaurant et une piscine. Les bâtiments ont des fiches d'identité expliquant leur utilisation. L'ensemble est très réussi (qualité de la réalisation et diversité des formes et des organisations spatiales) et les élèves sont très fiers de leur production. Ils terminent un film de présentation de leur cité rêvée avec l'aide de la chaîne locale O2 Zone TV. Les travaux ont fait l'objet d'une exposition lors de la fête de l'école, fin juin.

Emmanuel Soulier

2007 une Rentrée en Images

Deuxième rendez-vous entre les CAUE et les rencontres photographiques d'Arles qui accueillent les classes de collèges et de lycées des académies d'Aix-Marseille, de Nice et de Montpellier. Les élèves découvrent les expositions, rencontrent des photographes et participent à différentes activités à la carte dont celles proposées par les CAUE

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault proposent une sensibilisation à l'architecture à partir de différents regards sur un monument emblématique Arlésien : l'amphithéâtre. L'activité débutera par la découverte du lieu sur place : implantation, histoire, usages, techniques de construction et de restauration, fonctionnalité ...

Cette immersion permettra à chacun d'alimenter savoir et imaginaire pour répondre à l'activité proposée en atelier : réaliser une libre représentation des arènes (dessins, collages, montages, plans volumes ...) qui participera à une imagerie collective. Au cours de l'atelier seront présentées différentes vues du bâtiment : plans, élévations, coupes, axonométries, dessins, photographies, gravures, peintures, affiches, bandes dessinées, objets usuels,

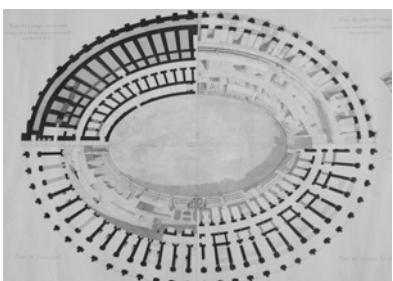
imagerie populaire ... A chacun son point de vue ! Les ateliers se dérouleront dans les locaux des Rencontres d'Arles 10, rond point des Arènes et seront animés par Christine Belliard, Françoise Miller et Odile Besème, architectes.

Ils s'adresseront aux collégiens et lycéens des académies d'Aix-Marseille, Nice et Montpellier participant à une rentrée en image 2007, du 5 au 14 septembre.

Christine Belliard



Regards sur un monument. De l'impression à l'expression. L'amphithéâtre d'Arles vu par l'historien, l'architecte, le plasticien, le photographe, le graphiste...et vous!



Le pavillon blanc

La visite de l'Ecole Nationale Supérieure de Danse de Marseille organisée par le CAUE constitue une séquence de sensibilisation à l'architecture destinée aux élèves de 4ème du collège Grande Bastide de la classe des professeures, Valérie Penciolelli et Odette Fontaine, enseignant les lettres et les arts plastiques.

Le parcours pédagogique élaboré avec les enseignantes alterne les séances de visites et les séances d'information dans la classe sur le thème :



"J'y suis bien, bien dans ma ville, bien dans mon collège...", retenu par les services de l'Education Nationale et de la Culture. Les élèves ont pu découvrir la ville, réfléchir sur ses avantages, ses inconvénients, proposer des solutions alternatives. Altière, mystérieuse, l'architecture blanche et fermée de l'Ecole de Danse s'inspire des formes de l'habitat traditionnel maghrébin. Passée cette première impression, les élèves ont pu expérimenter "un parcours architectural vivant" auquel l'architecte Roland Simounet invite : rampe d'accès, volumes épurés, systèmes



savants pour capter la lumière naturelle, toit terrasse, clin d'œil à la cité radieuse du maître.... Eric Guerrier, architecte d'opération du projet qui a conduit le chantier de 1990 à 1992 commente notre visite. Il connaît mieux que quiconque cette architecture méditerranéenne. Une architecture refermée sur elle-même comme pour mieux protéger sa fonction. Un sanctuaire pour la danse voulu par Roland Petit.

Christophe Mély, chargé des relations publiques du Ballet, mène la visite de l'établissement. Sa présentation porte en particulier sur l'historique de l'Ecole et du Ballet, le rôle et le fonctionnement de l'institution, la programmation. Son accueil, son intervention et quelques aménagements récents laissent à penser que, sous la direction de Frédéric Flaman, l'Ecole et le Ballet s'ouvrent sur le parc et sur la ville.

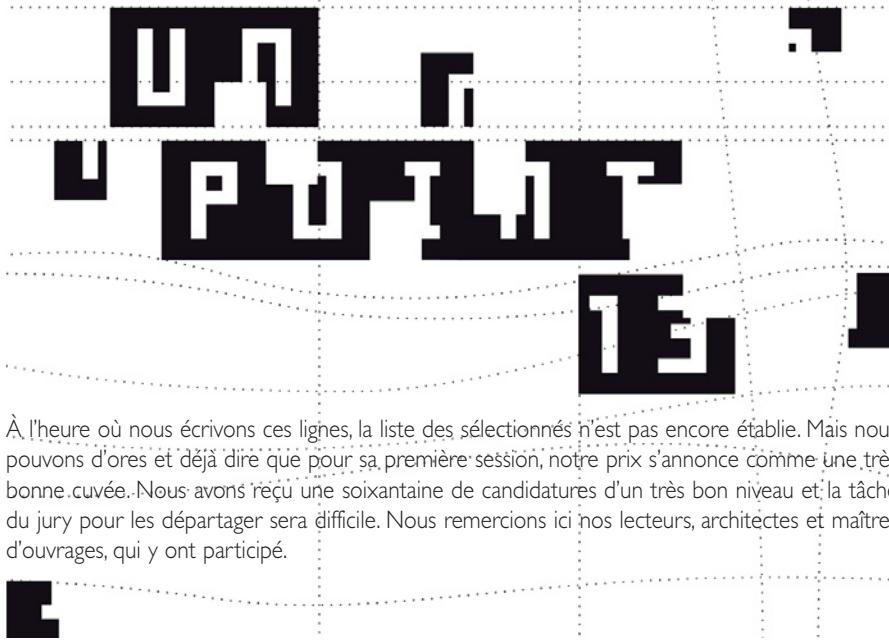
Christine Belliard

un point de suspens...

Le Grand Prix Départemental d'architecture et d'aménagement organisé par le CAUE 13 est à la fin de la première phase de son programme : la sélection des candidats.



À l'instar du Festival de Cannes, les opérations de cette « sélection officielle » auront comme première marque de reconnaissance d'être sous les feux de la rampe...



À l'heure où nous écrivons ces lignes, la liste des sélectionnés n'est pas encore établie. Mais nous pouvons d'ores et déjà dire que pour sa première session, notre prix s'annonce comme une très bonne cuvée. Nous avons reçu une soixantaine de candidatures d'un très bon niveau et la tâche du jury pour les départager sera difficile. Nous remercions ici nos lecteurs, architectes et maîtres d'ouvrages, qui y ont participé.



À babord toutes !

La troisième édition de la Bati Cup, la régate rassemblant professionnels du bâtiment organisée conjointement par la Fédération départementale du Bâtiment des Bouches-du-Rhône et le Yachting Club de la Pointe Rouge, va se tenir les 8 et 9 septembre 2007 dans la rade de la Pointe Rouge.

On ne change pas une équipe qui gagne ! Réunis sous la même "Les Architectes PACA", le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône va participer aux côtés du Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA à la troisième édition de la Baticup. À l'initiative de Jocelyn Zeitoun, Xavier Babikian et André Jollivet, leurs trois présidents respectifs, les trois organismes vont unir leurs efforts en essayant de réitérer la belle opération qui s'était soldée en 2005 par une victoire à bord de Voodoo, un superbe voilier de 14 mètres. Tous leurs coéquipiers sont prêts à se lancer dans cette belle aventure sportive et humaine pour relever le défi et ramener à nouveau le trophée.

Jean-Pierre Enaut



L'équipage "les architectes PACA" en action !

• Un franc succès

L'exposition intitulée "L'architecture au-delà des formes" présentée durant deux mois du 22 février au 20 avril 2007 par la Maison de l'Architecture et de la Ville a recueilli un franc succès. Ce sont 1200 visiteurs dont des groupes scolaires qui ont été sensibles à l'intérêt plastique suscité par la qualité des pièces présentées et notamment des maquettes de Zaha Hadid et Peter Eisenman.

• Histoires de maisons

La Maison de l'Architecture propose jusqu'au 20 juillet 2007 "Histoires de maisons", une exposition produite par l'association "Arc en rêves" à Bordeaux avec 43 maquettes de maisons individuelles qui témoignent des champs d'expérimentation autour de ce sujet.

Rens : 12 Bd Théodore Turner - 13006 Marseille
04 96 12 24 12

• Dans ces eaux-là

Le Conseil Général présente dans le cadre de sa programmation intitulée "Patrimoine et création contemporaine" une exposition intitulée "Dans ces eaux-là", au Château d'Avignon jusqu'au 31 octobre 2007. Différents lieux du Château seront investis par des artistes et des designers qui ont dans leurs recherches approché l'eau dans tous ses états comme Stéphane Augustin ou Robert Cahen.

Rens : Domaine du Château d'Avignon (RD 570) 13460 Les Saintes Maries-de-la-Mer Entrée 3 euros - (Tarif réduit 1,5 euro)
04 90 97 58 60

• Les journées de l'eau

Le festival Image de Ville propose en collaboration avec la Communauté du Pays d'Aix les Journées du film sur l'Environnement du 13 au 16 septembre 2007 à Aix-en-Provence et dans plusieurs communes du Pays d'Aix comme Vitrolles, Rousset, Eguilles, Le Tholonet. Ce sont quatre jours de cinéma et de rencontre avec une quarantaine de films, fictions et documentaires, des rencontres avec des cinéastes et des professionnels. Après l'énergie, thème de la première édition, ces journées porteront sur le thème de l'eau.

• Image de Ville 2007

La 5ème édition d'Image de ville, festival du film sur l'architecture et l'espace urbain, se tiendra du 9 au 16 novembre 2007 à Aix-en-Provence. Son thème sera la maison et de nombreux invités parmi lesquels les cinéastes Amos Gitai, Manuel Poirier évoqueront ce sujet. Ce sera l'occasion 50 ans près la sortie de "Mon Oncle" de Jacques Tati de retrouver la Villa Arpel qui a été reconstruite grandeur nature. Cette édition se prolongera à Paris, du 23 au 26 novembre, à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Directeur de la publication : Jocelyn Zeitoun, Conseiller général et Président du CAUE des Bouches-du-Rhône - Directeur CAUE 13 : Jean-Louis Champsaur - Coordination générale : Jean-Pierre Enaut - Rédaction : Christine Belliard, Brigitte Bleid, Nicolas de Barbarin, Sophie Deruz, Valentine Desplats, Jean-Pierre Enaut, Jean-Marc Giraldi, Emmanuelle Lott, Emmanuel Soulier - Crédit photos : Suzanne Hetzel : page 1 - Georges Majollet : page 2 - CDT : pages 6 et 7 - pixel13 : page 12 - Autres photos CAUE13 tous droits réservés reproduction interdite - Création graphique : Joëlle Morisset - Imprimerie : Espace Imprimerie - Dépot légal décembre 2005 - n°issn : 1779-5168 - CAUE 13.com - Numéro 7 - Juillet 2007 - Le journal du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône, association loi 1901 - 35 rue Montgrand - 13006 Marseille Tél. 04 96 11 01 20 / Fax 04 91 33 42 49 - E-mail : caue13@free.fr